

Paris, le 24 Août 2023

Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 septembre 2023

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 septembre 2023, conformément aux dispositions de l'article R.22-10-23 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse http://www.fonciere7investissement.fr dans la rubrique "communiqués et informations réglementées".